

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE LITTÉRATURE COMPARÉE

ACTES
DU
TROISIÈME CONGRÈS NATIONAL

EXTRAIT

Bibliothèque Maison de l'Orient



146002

DIJON, 1959

A Monsieur le Recteur Louis,
respectueux hommage d'un Lyonnais "exilé"

Jéquier

L'ACADÉMIE DE LYON ET SES RELATIONS ÉTRANGÈRES AU XVIII^e SIÈCLE

Les historiens insistent volontiers sur la rapide multiplication des Académies au milieu du xviii^e siècle et citent souvent celles de Dijon, Besançon, Bordeaux... parmi les plus agissantes¹. Ils mettent l'accent sur leur rôle dans la diffusion des idées nouvelles et la discussion des problèmes sociaux, économiques, voire agronomiques. Avec raison, ils soulignent la participation de ces sociétés au rayonnement français en Europe et à l'élaboration du cosmopolitisme en ce siècle des lumières. En revanche, ils négligent peut-être un peu la part assumée par les Académies dans la connaissance de la culture étrangère en France. C'est précisément ce système d'échanges intellectuels qui confère sa richesse à notre civilisation occidentale. Ainsi, l'Académie de Lyon a eu en particulier le mérite de faciliter la pénétration de la culture suisse et italienne dans la pensée française².

*
* *

Les conditions dans lesquelles s'accomplirent ces échanges ne furent pas toujours excellentes. Le but de l'Académie ne consistait d'ailleurs pas à introduire la culture étrangère en France ; en créant l'Académie de Lyon, les lettres patentes de 1724 rappellent l'étendue du commerce lyonnais et indiquent que la

1. R. TISSERAND, *Au temps de l'Encyclopédie. L'Académie de Dijon de 1740 à 1793* (Vrin, 1936, in-8°, 688 p.). — J. COUSIN, *L'Acad. des Sc., B. Lett. et Arts de Besançon, (1752-1952)*, Besançon Ledoux, 1954, in-4°, x-253 p. — P. BARRIÈRE, *L'Acad. de Bordeaux. Centre de culture internat. au XVIII^e s., 1712-1792* (Bordeaux, Bière, 1959, in-8°, 400 p.).

2. J.-B. DUMAS, *Hist. de L'Acad. royale des Sc., B. Lett. et Arts de Lyon* (Lyon, Giberton, 1839, 2 vol. in-8°, 468 et 640 p.). — C. GRANDPERRET, *Hist. de L'Acad. royale des Sc., B. Lett. et Arts de Lyon* (Lyon, Boitel, 1845, in-8°, 116 p.). — F. BOUILLIER, « Une Acad. de province au xviii^e s. » (*Rev. Dx. Mondes*, 15 avril 1878, t. XXVI, pp. 812-836).

France doit à l'Académie française « la grandeur, la politesse, la supériorité qui l'ont rendue l'admiration et le modèle des autres nations en Europe »¹. C'est à cette promotion de la culture française que devait aussi travailler la nouvelle Académie lyonnaise.

Elle connut une existence difficile et agitée qui limita encore ses possibilités. En 1746, une scission survint et il se constitua une *Société royale des Sciences et Belles-Lettres* d'une part, une *Société des Beaux-Arts* d'autre part ; en 1748, la *Société des Beaux-Arts* se subdivise à son tour en *Société royale de Lyon* étudiant les mathématiques, la physique et les arts et en *Société du Concert* ou amateurs d'art ! En 1752, les lettres patentes fondent à nouveau une *Académie des Sciences et Belles-Lettres* en reconnaissant que toute Académie « contribue à donner à la nation française sa supériorité » sur les peuples voisins. Cependant, la *Société royale des Beaux-Arts* subsistait et en 1756 une rivalité se manifesta entre l'Académie, préoccupée surtout de « pures sciences intellectuelles, de sciences abstraites et de pure spéculation », et la *Société des Beaux-Arts*, devant se charger exclusivement des arts strictement mécaniques et des sciences en relation avec les arts. Ce véritable débat entre recherche fondamentale et recherche appliquée tendait à éviter l'érection de la *Société royale* en une deuxième Académie concurrente.

Cela se fit néanmoins, mais le gouverneur Villeroy obtint en 1758 la fusion de l'*Académie des Sciences et Belles-Lettres* et de la *Société royale des Beaux-Arts*. Les lettres patentes de juin 1758 déclaraient, cette fois : « Le commerce de la ville de Lyon et la perfection de ses manufactures doivent en partie leur lustre à la culture des Beaux-Arts et aux découvertes qu'ils ont procurées »². C'était dégager le lien qui pouvait unir en ce milieu lyonnais la culture à la vie économique et par conséquent rattacher Lyon à ses fournisseurs et à ses clients étrangers. Si l'on fait abstraction de la première période, de 1701 à 1724, où l'Académie s'ébauche en des réunions privées, de la deuxième période, de 1724 à 1758, au cours de laquelle les rivalités gênèrent l'activité, l'Académie de Lyon a réellement pu travailler pendant une trentaine d'années, de 1758 à sa disparition³.

1. Arch. Dép. Rhône, D. 448, Lettres patentes du 4 sept. 1724.

2. *Ibid.*, D. 448, Lettres royales de juin 1746, de nov. 1752, Mémoires de 1755, du 10 sept. 1756...

3. P. GROSCLAUDE, *La Vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIII^e s.* (Paris, Picard, 1933, in-8°, 464 p.).

Encore distingue-t-on assez vite des signes de lassitude chez les académiciens. En 1777, la Ville voulut réduire de 600 à 400 les jetons de présence qu'elle offrait aux titulaires. « De tout temps, répliqua l'Académie, en protestant, on a reconnu dans la capitale comme dans les provinces que, quelque désintéressés que soient par état les gens de lettres, l'attrait des jetons, qui peut flatter leur amour-propre même, contribue essentiellement à l'assiduité »¹.

Plus grave que cette réflexion, apparaît la manie processive qui saisit les académiciens, entraînant des difficultés financières et aboutissant à un gaspillage d'activité. Certes, l'Académie bénéficia de dons importants, comme ceux de Jean-Pierre Christin en 1755 et d'Antoine Pestalozzi ; fils d'un médecin d'origine vénitienne, qui s'était fixé à Lyon et avait acheté les collections d'un voyageur lyonnais, il légua en 1779 à l'Académie son cabinet contenant coquilles, minerais et cristaux...².

Le legs de Pierre Adamoli, ancien conseiller du Roi, maître des ports, ponts et passages de Lyon, en 1769, ne fut pas aussi bénéfique pour l'Académie. Sa Bibliothèque comprenait 5.000 volumes se rapportant aux sciences, aux arts, à la philosophie ; beaucoup provenaient d'Amsterdam, de Naples, de Genève... Ce don provoqua un interminable procès. Tout d'abord, ce furent des démêlés avec le fermier du Domaine qui se montrait trop exigeant pour la perception des droits d'amortissement. L'académicien Louis de Sozzi adressa en 1772 une véhémentement protestation, qui nécessita l'intervention de l'Intendant Jacques de Flesselles auprès du contrôleur Bertin pour apaiser la querelle ; il fallut payer en 1778 !³

C'est alors qu'un héritier, Roch Joseph Adamoli, négociant à Lyon, revendiqua en 1775 l'héritage à l'Académie sous prétexte qu'elle ne rendait pas la bibliothèque Adamoli publique comme il était convenu ; « le legs est fait, disait-il, à la Patrie » et non à l'Académie. Celle-ci répliqua qu'elle réclamait sans répit au Consulat le local nécessaire. L'avocat Jean-Jacques Milanois soutint l'Académie contre l'héritier, alors que l'avocat Guillin de Pougelon, quoique échevin, défendait Adamoli. La bibliothèque fut enfin ouverte au public en 1777, mais la procédure

1. A. D. R., D. 453, Note sur les jetons, 12 fév. 1777, Lettres adressées à l'Intendant, au Contrôleur général, à Bertin...

2. Acad. de Lyon, deuxième centenaire, 1700-1900 (Lyon, Rey, 1900, t. I, in-8°, xxxiv-240 p.).

3. A. D. R., D. 449 et 450, Legs Adamoli ; D. 451, Incident relatif aux droits d'amortissement, Lettres de Sozzi, de Flesselles, 1772.

ne s'acheva qu'en 1779¹ ! L'Académie, elle-même, regrettait d'avoir été détournée de ses travaux pendant dix ans...

En revanche, certaines conditions s'affirmèrent favorables à cette compréhension de la culture étrangère. Les académiciens lyonnais aimaient voyager et ils étaient presque tous membres associés des académies italiennes et suisses. Ainsi, la liste de 1759 mentionne Charles Bordes, de l'*Académie des Arcades* de Rome, le sculpteur Michel Antoine Perrache, de l'École de Rome et de l'*Académie Impériale* de Florence, Fleurieu de la Tourette, ancien conseiller de la Cour des Monnaies, membre de l'Institut de Bologne, de la *Société Agricole* de Toscane, de la *Société Économique* de Berne, de la *Société Impériale Physico-Botanique* de Florence, de l'*Académie royale* de Sienne... En 1760, l'abbé Claude Millot, ancien vicaire général du diocèse de Lyon, ancien professeur d'histoire de l'Infant, duc de Parme, entre à l'Académie. En 1766, c'est le trésorier de France en la Généralité de Lyon, Thorel de Campigneulles, qui appartient déjà à l'*Académie des Arcades* de Rome. En 1771, c'est l'avocat Brisson, inspecteur des manufactures en Beaujolais, qui est déjà affilié à la *Société Économique* de Berne... Tous ces titres, cités comme exemples, attestent la fréquence des séjours de ces Lyonnais à l'étranger, ainsi qu'une participation aux activités des sociétés étrangères.

Inversement, en raison de l'attraction de Lyon comme centre intellectuel, les étrangers s'associaient aux travaux de la Compagnie, qui comptait ainsi un bon nombre d'Italiens et de Suisses. On peut relever, entre autres, sur la liste de 1759, les noms de Moegling, médecin à Tubingue, de l'Institut de Bologne, du Père Jacquier et de Le Sueur, minimes de Rome, de Pozzi, de l'Institut de Bologne, du duc de Noya Caraffa de Naples ; en 1764, on admet le Père Fourcault, minime à Rome, de l'Institut de Bologne, en 1767, le Père Paolo Frisi, un barnabite, professeur aux Universités de Milan, de Pise et de Bologne, le Père Boscovich, de l'Académie des Sciences à Rome, professeur à l'Université de Pavie, l'astronome Jean Bernoulli, de l'Académie de Bologne... Du côté suisse, on note parmi les associés de 1759 Élie, Bertrand de Berne, Jalabert, professeur de mathématiques à Genève, Schmidt, des Académies de Lucques et de Bâle, résidant à Berne... en 1766, Charles Bonnet de

1. *Ibid.*, D. 452, Requête de Roch Jh. Adamoli, 3 fév. 1775, Conclusion de Milanois, Supplique au Parlement, 31 mai 1779... — Arch. Nat., F¹⁷. 1215, Acad. de Lyon.

Genève¹. Il est hasardeux de risquer des données statistiques, car il faudrait tenir compte des titres accordés par complaisance, de l'assiduité aux séances, de l'activité réelle de ces associés suisses et italiens.

Il en est de même du pourcentage des communications lyonnaises relatives aux penseurs étrangers. Il faut tout d'abord remarquer que les procès-verbaux, conservés au Palais Saint-Pierre, demeurent sommaires, ils doivent être complétés par l'analyse des publications des académiciens. Il convient également, pour établir une proportion, de constater l'extrême variété des sujets abordés : les avantages du calendrier grégorien, en 1753, la carrière de Jacques Cœur par Regnaud de Parcieux en 1755, la démographie par Alexandre Messance, le receveur des tailles à Saint-Étienne, en 1766...².

Dans cet ensemble aux orientations si diverses, on remarque plusieurs communications consacrées aux cultures étrangères qui attestent une absence de « nationalisme culturel ». Tout d'abord, plusieurs membres s'intéressent spécialement aux langues étrangères : le Président Dugas pratique les langues italienne, espagnole, anglaise et connaît les principaux auteurs de ces littératures modernes, ce qui ne l'empêche pas de lire Homère à livre ouvert³. Son ami, Bottu de Saint-Fonds, qui, lui aussi, parle l'italien et l'espagnol, écrit à Dugas : « Vous ne serez pas surpris de ce que je prie Dieu en italien puisque vous le priez bien en espagnol. J'ai cru pouvoir suivre votre exemple... Ainsi, le matin, je fais ma méditation dans une *Imitation* italienne; l'après-dîner, je fais ma lecture spirituelle dans l'espagnol de Grenade »⁴. En 1751, Jacques Mathon de la Cour examine la méthode la plus sûre et la plus aisée pour apprendre les langues savantes et les langues étrangères ; après avoir balancé les avantages et les inconvénients de l'étude par les règles et par l'usage, il se prononce en faveur de l'usage⁵.

Le problème de la traduction a préoccupé le xviii^e siècle⁶. En 1740, à l'Académie de Lyon, Prarieu discute la valeur de

1. A. D. R., D. 453, Listes des Académiciens... — 1759, 1764, 1766... — Arch. mun. Lyon, Acad. Sc., B.-L. et Arts, Inv. Chappe, XI, p. 125, XX, p. 333, p. 335, p. 339.

2. C. Roux, Catalogue provisoire des recueils acad. et autres périodiques qui existent à la Bibl. de l'Acad. (*Mém. Acad. Lyon*, 1912, t. XII, pp. 389-423).

3. W. POIDEBARD, *Généalogie de la famille Dugas, 1347 à 1895* (Lyon, Mougin-Rusand, 1895).

4. *Acad. de Lyon, 2^e Centenaire, 1900*, t. I, pp. XLII-XLIII.

5. Arch. Acad. Lyon, P. V. de l'Assemblée du 12 juin 1751.

6. C. B. WEST, « La théorie de la traduction au xviii^e s. » (*Rev. de Litt. Comparée*, 1932 pp. 330-355).

la version et en souligne les dangers (elle favorise la paresse !), mais il songe surtout aux traductions des auteurs grecs et latins ; cependant, lui-même a traduit l'ouvrage anglais de Jacques I^{er}, *Présent royal*. En 1744, Prarieu revient sur les méfaits de la traduction, mais un académicien lui rétorque qu'elle permet une intelligence plus sûre du texte, même si elle n'en fait pas sentir toutes les beautés ¹.

Ce qui freina le mouvement en faveur des langues vivantes et de la traduction, c'est d'abord la résistance du classicisme antique. La culture demeurerait fondée sur l'humanisme gréco-latin : on commente Plutarque en 1741, Dugas traduit Théodoret de Cyr, l'historien grec du v^e siècle, le Père Charles Tolomas prononce en 1760 l'apologie d'Épictète... Ce qui n'incitait pas davantage à la connaissance des langues étrangères, c'est le rayonnement de la langue française à l'étranger ; le fait est bien connu et l'Académie de Lyon l'avait constaté ; en 1740, l'abbé Antoine Lacroix montra les progrès constants de notre langue dans les cours étrangères et les attribua à la grandeur de nos rois, à la politesse des Français, à l'étendue de leur commerce... ².

Le succès de la langue française en Europe, auquel contribuèrent les académiciens lyonnais, ne fit pas naître en eux un sens étroit du « nationalisme culturel ». Au contraire, les académiciens pratiquèrent et définirent une sorte de « cosmopolitisme culturel ». Il faut reconnaître que l'économie même de la cité les poussait dans la voie des échanges : ils étudièrent, par exemple, les techniques textiles des différents pays ; en 1765, un curé décrit à l'Académie un modèle de foulon pour les draps à la hollandaise. Dans le domaine des sciences pures, l'abbé Greppo expose en 1752 le système de Newton sur les couleurs et plusieurs séances sont réservées en 1742 et 1743 à l'analyse de la *Théodicée* de Leibniz ³. La culture britannique occupe une place de choix dans ces études : en 1745 et 1746, on examine l'*Essai sur l'entendement humain* de John Locke ; en 1754, le secrétaire André de Bory traduit une ballade anglaise ; Pierre Deville fait de même pour les *Vies des personnes illustres de Grande-Bretagne*, rédigées par Thomas Birch, un compilateur du xviii^e siècle... ⁴.

Dans cette perspective, certaines considérations conduisirent

1. Arch. Acad. de Lyon, P. V. des séances du 19 janv. 1740 ; 2 et 6 juin 1744.

2. *Ibid.*, P. V. de la séance du 30 août 1740.

3. *Ibid.*, P. V. des séances des 12 fév. 1765, 18 janv. 1752, 11 nov. 1742, 3 déc. 1743.

4. *Ibid.*, P. V. des séances des 16 nov. 1745, 6 sept. 1746, 26 nov. 1754, 15 et 29 avril 1755.

à des débats importants ; en 1746, Dugas, un des membres les plus actifs de l'Académie, présente un essai imprégné de relativisme : « Sur les goûts différents de chaque nation » ; en 1755, il ouvre une controverse sur les dangers de l'esclavage, thème qui rebondit avec le prix Raynal sur la valeur de la découverte de l'Amérique. En 1762, l'avocat au Parlement de Dombes, Basset de la Marelle, engage une discussion sur le « patriotisme » chez les Anglais et les Français¹. Comme l'abbé Coyer, dans son essai, comme le chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie* en 1765, Basset de la Marelle voit dans le patriotisme une impression naturelle subordonnée à la nature du gouvernement. « Ce n'est point une passion folle qui ne se signale que par des écarts, mais une affection sage qui mesure toutes ses démarches sur les principes de la plus exacte équité ». Le patriotisme n'est donc pas agressif, même dans le domaine économique ; il reflète plutôt le « civisme ». Les derniers événements prouvent ce caractère du patriotisme français : la paix de 1756 et la générosité des Français pendant la Guerre de Sept Ans attestent leur conception chevaleresque du patriotisme. Au contraire, le patriotisme anglais est devenu « carthaginois » et se propose d'accaparer les richesses de l'Univers. C'est là une déviation dangereuse².

Ainsi, l'Académie ne nourrissait pas le désir d'imposer l'hégémonie culturelle de la France et n'éprouvait aucune inquiétude en présence des pensées étrangères. En particulier, en raison de sa situation géographique, des conditions sociales, des exigences économiques, l'Académie de Lyon se sentait attirée par les créations suisses et italiennes.

*
* *

Entre la société lyonnaise et la bourgeoisie genevoise, certaines ressemblances pouvaient faciliter les échanges. Dans la Genève du xviii^e siècle, les bourgeois, épris d'indépendance, constituent une oligarchie consolidée par des liens matrimoniaux ; un profond respect est dû aux anciennes familles de Syndics et de Conseillers. Chacun est jugé pour ses mérites et selon ses ser-

1. *Ibid.*, P. V. des séances des 11 janv. 1746, 16 déc. 1755, 30 nov. 1756. — P***, *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique* (Paris, 1787, in-8°). — LOUIS GENTY, *L'influence de la découverte de l'Amérique sur le bonheur du genre humain* (Paris, Nion, 1788, in-8°, 354 p.). — H. CARLE, *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ?* (Paris, Moutard, 1790, in-8°, 32 p.).

2. L. BASSET DE LA MARELLE, *La différence du patriotisme national chez les Français et les Anglais* (Lyon, Delaroche, 1762, in-8°, 72 p.).

vices ; dans une ville en plein essor, pendant les guerres du milieu du siècle, la banque genevoise réalise des gains importants. En 1765, c'est le « comble de la prospérité ». Dans ce climat, les lumières contribuent à renouveler l'aristocratie des patriciens, qu'on appelle les « négatifs », des bourgeois réformateurs, c'est-à-dire des « représentants », et des « natifs », c'est-à-dire des descendants d'étrangers genevois de naissance. En 1766, l'agitation politico-sociale commence, contenue grâce aux bons offices de Choiseul ; en 1782, la « révolution genevoise » échoue grâce à Vergennes¹.

Plusieurs catégories socio-professionnelles entretiennent ici les relations avec Lyon. Parmi les « manieurs d'argent », les Galline s'établissent sous Louis XVI à Lyon où ils fondent une banque. Les Suisses s'intéressent aux entreprises de cotonnades et de toiles peintes, s'unissent aux capitalistes lyonnais et dauphinois, apportent leurs capitaux et leurs capacités techniques : ainsi Landry, de Neuchâtel, s'installe à Villeurbanne. Louis Charles Fazy, associé à Daniel Picot, crée en 1762 l'importante manufacture de Perrache qui, à la veille de la Révolution, utilise près de mille ouvriers. Des médecins suisses maintiennent des contacts avec Lyon ; ainsi, Jean Étienne Chappuisy, pamphlétaire et publiciste genevois du XVIII^e siècle, qui descend d'un médecin lyonnais du XVI^e siècle fuyant les persécutions et reçu bourgeois de Genève en 1535... Des médecins lyonnais parachèvent leurs études à Genève, dont le rayonnement scientifique est sérieux au XVIII^e siècle. Le médecin lyonnais Pierre Grassot connu personnellement le genevois Butini, un des plus fervents adeptes de l'inoculation variolique comme mesure préventive à opposer aux épidémies². Des Lyonnais gardent des résidences en Suisse, comme le directeur des coches, Jacques Philippe Canac, baron du Saint-Empire romain, baron de Saint-Légier, seigneur d'Hauteville. (Il légua par testament 500 livres à l'Académie en 1785)³.

L'Académie de Lyon bénéficia de ces relations humaines entre Lyon et Genève : elle admet, en 1752, Paul Mallet, historien,

1. E. RIVOIRE, *Bibl. hist. de Genève au XVIII^e siècle* (Genève, 1897, 2 vol.). — A. E. SAYOUS, « La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVII^e et le milieu du XIX^e s. » (*Rev. Hist.*, sept. 1937, pp. 30-57). — A. E. SAYOUS, « La crise financière de 1709 à Lyon et à Genève » (*Rev. Hist. Eco. Soc.*, 1938, pp. 57-86).

2. L. GAUTIER, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII^e s.* (Genève, Julien, 1906, in-8°, xvi-696 p.).

3. E. RITTER, « Les Lyonnais, bourgeois de Genève » (*Bull. Univ. Lyon*, X, 1896-7, pp. 275-277). — GRAND D'HAUTEVILLE, *Le Château d'Hauteville* (Lausanne, S. P. E. S., s. d., 230 p.).

né à Genève, qui professe alors à Copenhague ; en 1760, Joseph Jalabert, de Genève, qui communiqua à l'Académie de Lyon les observations rédigées par Daniel Bernoulli, de famille bâloise, sur le froid artificiel et sur ses expériences réalisées à Saint-Pétersbourg ¹.

Deux thèmes dominent ces échanges lugduno-helvétiques, les thèses du « citoyen de Genève », les amitiés de Roland de la Platière. Le succès de Rousseau fut précédé et accompagné à l'Académie de l'examen des *Principes du Droit naturel* de Burlamaqui en 1762 et des *Principes du droit politique*, en 1763. Déjà, l'Académie agita les idées d'égalité entre les hommes, l'hypothèse de l'état primitif de nature, la possibilité d'une convention à l'origine de l'autorité souveraine, les éléments du droit naturel...

Avec Rousseau, ces notions sont largement reprises. Il faut convenir que Rousseau ne représente que partiellement la pensée genevoise : il n'a pas compris le mécanisme de la Constitution genevoise au moment où il élabore le *Contrat social* ; inversement, Genève ne tolère pas cet ouvrage ; le procureur général Tronchin le considère comme une attaque contre Genève et le fait condamner ; de même, en 1764 les *Lettres de la Montagne* déclenchent de violentes polémiques. Néanmoins, aux yeux des lettrés français, Rousseau donne une vivante expression d'un certain nombre d'idées genevoises, comme celle du respect des droits de l'homme ; émancipé du puritanisme, Rousseau conserve un sentiment religieux de la fraternité humaine qui paraît caractériser les cantons helvétiques ².

Les milieux lyonnais gardaient de sérieuses raisons de s'intéresser aux œuvres de Jean-Jacques. L'auteur avait vécu à Lyon comme précepteur chez Jean Bonnot de Mably, le grand prévôt de la Maréchaussée. S'il n'entra pas en relation avec l'Académie, reflet d'une civilisation mondaine qu'il abhorrait, il noua avec les Lyonnais de nombreux rapports amicaux qu'il entretint lors de ses séjours à Bourgoin, de 1768 à 1769, et à la ferme de Montcain, à Domarin, en Bas-Dauphiné. Trois groupes se reconnaissent parmi les amis lyonnais de Rousseau : les Suisses, comme la famille Boy de la Tour, originaire de Motiers, fixée à Lyon et dont les filles épousèrent les riches banquiers Delessert et

1. Arch. Acad. Lyon, P. V. des séances du 5 sept. 1752, 7 août 1753, 28 fév. 1760.

2. J. D. SPINK, *J.-J. Rousseau et Genève. Essai sur les idées politiques et religieuses de Rousseau dans leur relation avec la pensée genevoise au XVIII^e s.* (Paris, Boivin, 1934, in-8°, 332 p.).

Guillaume Mallet ; ensuite, les musiciens, comme François Grenet qui serait, d'après le *Journal encyclopédique* l'auteur du *Devin du Village* et, comme le négociant Horace Coignet qui collabora à la composition de la « scène lyrique » de *Pygmalion* ; enfin, les naturalistes ou plus précisément les botanistes, comme Jacques Claret de la Tourette, l'Abbé François Rozier, le médecin Gilibert, avec qui il herborisa en Grande-Chartreuse et dans les Monts du Lyonnais¹.

Deux Lyonnais introduisirent les thèses de Rousseau dans les séances académiques : Charles Bordes et Louis Jacquet. Le premier est un littérateur cultivé, aimable, ami de Voltaire, de Mably, de Condillac, de Bernis... Il provoqua une polémique retentissante, mais il eut le mérite d'élargir le débat et d'obliger Rousseau à prendre plus nettement conscience des doctrines esquissées dans le premier Discours. L'irascible Rousseau le confesse : « De tous les adversaires qui se sont mis sur les rangs, vous êtes le seul que j'aie craint ou de qui j'aie espéré de nouvelles lumières ». C'est en 1751, donc très tôt, que Bordes commence à réfuter Rousseau. L'Académie de Lyon venait de recevoir la « Réponse au discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Dijon », envoyée par le roi Stanislas. L'Académie reconnut, après délibération, que Stanislas, comme Bordes, vengeait les lettres et les arts des « mauvaises impressions qu'a voulu donner contre elles le citoyen de Genève, qu'on sait être M. Rousseau, homme de beaucoup d'esprit qui est actuellement à Paris et connu pour un amateur des Lettres et des Sciences, malgré le système qu'il a adopté contre elles »².

Pour Bordes, la société ne doit pas tendre à réaliser un idéal de vertu sublime, mais elle doit faire régner l'ordre et le bien-être. « La vertu, dans son acception la plus élevée, serait la force de l'âme qui dirigerait toutes nos actions vers le plus grand bien du genre humain ». Dans son exposé à l'Académie, Bordes exalte le juste milieu, fait l'apologie de la tolérance, recommande d'éviter l'ascétisme. La vertu lui paraît un état d'équilibre moral, naturel, spontané. Moins elle « a besoin d'efforts et de sacrifices, plus elle suppose des mœurs perfectionnées ». Le progrès du sens moral correspond à l'affinement du goût et des matières et doit être éclairé par la raison et l'expérience. La vertu est le fruit de la culture et de l'éducation, contrairement aux affirmations du discours de Dijon.

1. P. GROSCLAUDE, *J.-J. Rousseau à Lyon* (Lyon, Bosc, 1933, in-8°, 125 p.).

2. Arch. Acad. Lyon, P. V. de la séance du 17 août 1751.

C'est la corruption des mœurs qui nous prive de liberté et de paix. La loi doit donc veiller au maintien de la moralité ; elle doit châtier les excès de richesses, contrôler les plaisirs publics, réprimer les abus des spectacles et de la presse, forcer au travail et au mariage, l'oisiveté et le célibat. La société doit protéger la propriété, coûte que coûte, et, à l'inverse de ce que pense Rousseau, tolérer l'inégalité.

Dans ses communications à l'Académie, comme dans ses écrits, Bordes s'en tint aux trois Discours et n'analysa jamais avec autant de minutie la *Lettre à d'Alembert* et le *Contrat social*. Né en 1711, il vécut sur le legs de sa génération et opposa toujours à Rousseau la formule « obéissance et protection » qu'il emprunte au *Léviathan*. Il ne chercha pas à pénétrer la « Profession de foi » et n'a pas compris « la religion du cœur » et les « délices du sentiment ». Bordes représente ainsi la fraction voltairienne de l'Académie de Lyon¹.

Au contraire, l'abbé Jacquet symbolise la tendance rousseauiste. Dès 1766, il prononce, en cette docte Compagnie, son discours de réception sur l'abus des sciences et des arts. Il déclare d'emblée : « Plus actifs que pensants, les hommes de tous les siècles entreprennent, établissent ; il faut des abus multipliés pour les forcer à réfléchir », ce qui lui valut une riposte de Bordes et du peintre Donat Nonotte, le frère du célèbre abbé.

En 1768, Jacquet précise sa position qui est tout de même moins provocante que celle de Rousseau. « Bien loin, dit le procès-verbal, d'attribuer la corruption des mœurs aux sciences, qu'il reconnaît en elles-mêmes bonnes et utiles, Jacquet fait voir que ce n'est qu'à l'abus, qu'en font quelques esprits dépravés, qu'il faut imputer ce désordre ». La société et le législateur doivent, en conséquence, contenir les lettrés et les savants ; sinon « le zèle de la science se tourne souvent en orgueil et aveuglement ». A cette remarque, digne d'un prédicateur chrétien, Bordes répondit une nouvelle fois et l'Académie hésita quelque peu entre les deux systèmes, comme le trahit l'embarras du procès-verbal².

Deux ans plus tard, le même zéléateur de Rousseau ouvrit le débat sur l'état de nature. Il fit à nouveau le procès de la société

1. Ch. BORDES, *Œuvres diverses recueillies par l'abbé de Castillon* (Lyon, Faucheux, 1783, 4 vol., in-8°). — A. RUPLINGER, « Un contradicteur de J.-J. Rousseau. Le Lyonnais Bordes » (*Rev. Hist. Lyon*, 1914, pp. 305-321). — A. RUPLINGER, *Un représentant provincial de l'esprit philosophique au XVIII^e s. : Ch. Bordes, 1711-1781* (Lyon, Rey, 1915, in-16, xxv-296 p.).

2. Arch. Acad. Lyon, P. V. des 9 fév. et 1^{er} mars 1768.

et de la civilisation, avec parfois des accents révolutionnaires, répétant les formules de son maître relatives au caractère anti-naturel de la méditation, au primat du sentiment sur la raison, à la valeur essentielle du travail corporel, à la croyance en la vie idyllique et patriarcale de l'humanité primitive... Bordes réagit encore et emporta, semble-t-il, l'adhésion de l'Académie¹.

La polémique ne tarit point puisque, en 1784, Roland de la Platière composa un discours sur « L'Avantage des lettres et des arts relativement au bonheur de ceux qui les cultivent » où l'on reconnaît l'examen et la critique des principaux thèmes abordés par Rousseau, entre autres la perversion des cercles cultivés et la corruption de Paris...². En fait, les principes de Rousseau, plus ou moins déformés, alimentaient toujours les discussions académiques de Lyon. Par eux, une partie de la pensée genevoise revivait dans ces milieux lyonnais. Rousseau — ou le mythe de Rousseau — restait présent et fécondait les esprits ; à propos des grands hommes, la meilleure vérité devient vite d'ordre légendaire.

Si l'inspecteur des manufactures Roland ne suivait pas aveuglément Rousseau, Manon Phlipon, en son rustique Clos de la Platière, sur les flancs du Beaujolais, se révélait une ardente disciple du genevois au point de passer, selon le mot de Sainte-Beuve, pour « le Jean-Jacques des femmes ». Le ménage Roland fut, de cette façon, un excellent intermédiaire entre la Suisse et Lyon. La profession de son père, graveur parisien, avait contribué à mettre en relation la jeune Manon avec les horlogers suisses installés à Paris ; ils lui firent connaître les ouvrages de Burlamaqui, la *Palingénésie* de Charles Bonnet, *La Constitution de l'Angleterre* de l'avocat genevois Jean Delolme...

En 1787, Roland de la Platière et M^{me} Roland entreprirent un voyage en Suisse. C'était la mode : on aimait prendre ce contact direct avec la nature, se promener sur le sol de la liberté, connaître le paradis de Guillaume Tell... Les notes prises par M^{me} Roland au cours de son séjour furent aussitôt publiées par l'avocat lyonnais Delandine dans le *Conservateur*. Dans ses impressions, très spontanées, M^{me} Roland loue « les sublimes horreurs du paysage », clame sa joie d'aller à Genève, dans la patrie de Rousseau, malheureusement avilie depuis « la prise

1. *Ibid.*, ms. 142. — Louis JACQUET, *Essai sur l'état de nature*, 1770, f^{os} 96-106.

2. ROLAND DE LA PLATIÈRE, *Œuvres* (Paris, An VIII, in-8°, 3 vol.). — R. DE LA PLATIÈRE, *De l'influence des lettres dans les provinces...*, lu à l'Académie, 6 déc. 1785 (s. n., 1786, in-8°, 43 p.).

d'armes » de 1782, de séjourner à Lausanne, Berne, Morat... Elle admire Lavater, contemple les collections de peinture de Bâle, étudie les institutions politiques, décrit l'administration municipale bâloise : « L'égalité, la sagesse et la paix maintenues par une constitution saine, dont les ressorts sont simples et faciles, font l'essence de ce petit État ».

Depuis 1779, M^{me} Roland correspondait avec le jeune naturaliste genevois Albert Gosse et manifestait un intérêt soutenu pour les hommes de science suisses ; elle parle, dans ses récits de voyage, de Jean Senebier, le physiologiste genevois qui publia en 1786 une *Histoire littéraire de Genève*, de Bénédicte de Saussure qui assista à l'Académie de Lyon à l'expérience réalisée par les frères Montgolfier en 1784, d'Albrecht von Haller qui comptait beaucoup d'amis et de correspondants dans le monde médical lyonnais, en particulier Rast de Maupas...¹.

L'Académie de Lyon profita ainsi de ce creuset genevois, comme dit Michelet, où venaient se mêler les courants de pensée les plus divers. Dans cette sociologie historique des idées, la Suisse a joué le rôle d'excitateur et a fourni des conceptions nouvelles en philosophie, en politique et dans les sciences de la vie.

*
*
*

L'apport de l'Italie est encore plus divers. Les échanges furent abondants entre les capitales italiennes et les foyers français ; l'Italie reçut beaucoup d'ouvrages français, applaudit des troupes théâtrales françaises, accueillit des écrivains comme Montesquieu et des hommes de sciences comme Lalande. Henri Bédarida et Paul Hazard ont remarquablement analysé le rayonnement de la pensée française en Italie. On a pu discuter et réduire la part de l'italianisme dans la culture italienne du Settecento, mais il faut remarquer que, quand on emprunte aux étrangers, c'est que leurs œuvres répondent à un désir du public et qu'ainsi les éléments sont rapidement assimilés. En retour, il faut aussi songer que l'Italie tenait alors sa place dans la culture française et tout spécialement dans la vie intellectuelle lyonnaise.

Dans les préoccupations de l'Académie, un des États italiens qui fait figure de privilégié est le Duché de Parme. Il connaît

1. E. CHAPUISAT, *La Suisse et la Révolution française* (Genève, Mont-Blanc, 1946, in-4°, 291 p.).

alors son siècle d'or avec Don Philippe et le ministre français Guillaume Dutillot, ce mécène que le lyonnais Régny, consul à Gênes, compare au « célèbre Sully ». Dutillot, qui dirige véritablement tout dans l'administration du Duché, garde des relations avec Lyon et, par exemple, fait acheter par son correspondant lyonnais le *Parfait Négociant* de Savary ou l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Sollicités par le favori, des Lyonnais se rendent à Parme : le banquier Jean-Baptiste Mauro en 1758, le constructeur Antoine de la Pérouze en 1763 qui vient monter des métiers à tisser, Jordan, le marchand de soie en 1765, l'ambassadeur à Venise, François de Bernis, chanoine de Lyon, l'auteur de *La Religion vengée* qui est envoyé en mission à Parme en 1752...¹.

Des liens économiques et humains unissent Lyon et Parme. Henri Bédarida estime que, de toutes les capitales de l'ancienne France, Lyon est celle qui entretient avec Parme le plus de relations. Des courriers rapides relient en huit jours les deux villes. Des artisans lyonnais s'établissent à Parme; inversement de nombreux artisans, artistes ou médecins d'origine parmesane viennent se perfectionner à Lyon; beaucoup de maisons de soieries fondent des succursales dans le duché.

C'est par l'Académie de Lyon que certaines techniques italiennes de l'industrie textile sont connues et expérimentées. Ainsi, à Plaisance, on emploie un procédé particulier pour décreuser, c'est-à-dire blanchir et dégommer les fils de soie; on fait bouillir les fils avec du savon, on les rince, on les trempe dans un bain d'alun froid. En 1765, un fabricant, Lasalvi, soumit à l'Académie de Lyon des soieries ainsi travaillées. L'Académie désigna alors deux experts : l'explorateur Pierre Poivre et l'échevin Jean-François Genève, Recteur de l'Hôtel-Dieu. Poivre étant parti pour l'Île Bourbon, ce fut l'architecte Guillaume Delorme qui le suppléa. En 1767, après diverses expériences, les observateurs lyonnais déclarèrent que les soies de Parme ne convenaient ni au tissage, ni au tricotage. Dans ses conclusions, Genève souhaitait voir mettre au point un procédé utilisant une plante au lieu du savon. Ces exemples témoignent d'une sorte de coopération technique entre les deux centres industriels².

La même coopération se retrouve dans le domaine intellectuel.

1. H. BÉDARIDA, *Parme et la France de 1748 à 1789* (Paris, Champion, 1927, in-8°, XIII-645 p.), pp. 249, 275, 305, 341, 346, 532.

2. Arch. Acad. Lyon, P. V. des 13 mai 1766, 15 déc. 1767.

L'abbé Millot, après sa carrière lyonnaise, occupa une chaire d'histoire au Collège des Nobles. Les frères Bruyset, imprimeurs et libraires lyonnais, servirent d'intermédiaires, très souvent, entre les deux sociétés. Ils livraient la plupart des ouvrages destinés à constituer la Bibliothèque de Parme, ils éditèrent les 17 volumes du *Cours d'Études*, professé à Parme par Condillac. En effet, Louise Élisabeth avait choisi l'abbé de Condillac en 1758 comme précepteur de son fils. Ce Dauphinois, associé de l'Académie de Lyon, fit imprimer son cours chez Bodoni, à Parme ; mais à la suite de la disgrâce de l'équipe française, les épreuves se trouvaient bloquées chez l'imprimeur. Ainsi, aidé par Bruyset, Condillac exerça à Lyon, comme à Parme, une profonde influence : il introduisit les théories de John Locke et le sensualisme, en particulier par son enseignement au Collège Alberoni.

Même constatation dans le domaine artistique. Le peintre lyonnais Laurent Pécheux s'installe à Parme ; en revanche, en 1766, le peintre Charles Challe, élève de Lemoine et de Boucher, fait remettre à l'Académie de Lyon par Sozzi, la description des Mausolées des Bourbons à Parme, de Stanislas, roi de Pologne, de Louis, dauphin de France... En 1767, Louis Bollioud-Mermet transmet à l'Académie une *Description de la pompe funèbre d'Elisabeth Farnèse*, avec les plans du catafalque dessinés par Challe... Par l'Académie, les faits essentiels de la vie à Parme étaient connus à Lyon et prenaient place dans l'horizon intellectuel des Lyonnais¹.

L'Académie faisait connaître de la même façon les travaux scientifiques de toute la péninsule. Ainsi, en 1740, l'Académie de Lyon examine les observations faites par le Niçois Jean Maraldi, un savant contemporain, sur les comètes ; elle discute la périodicité de leurs apparitions (1668 et 1702) et, selon une démarche caractéristique de l'époque, se réfère aux considérations des Anciens pour mettre au point les théories sur les comètes. En 1759, le Père Laurent Béraud présente un ouvrage du duc Noya de Caraffa sur la « fourmaline », corps électrique qui attire la limaille et les cendres... En 1766, l'Académie commente un livre d'astronomie du Père Frisi, le barnabite milanais ; en 1776, le prix Christin, de Physique, sur le sujet suivant : « L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence

1. C. STRYENSKI, *Le gendre de Louis XV, Don Philippe, Infant d'Espagne et duc de Parme* (Paris, Lévy, 1904, in-8°, iv-493 p.). — Arch. Acad. Lyon, P. V., 8 juil. 1766, 17 fév. 1767.

sur le corps humain ? » est attribué à Gardini, médecin d'Asti en Piémont ¹.

En philosophie, l'emprunt le plus notable fait à l'Italie par l'Académie de Lyon se rapporte aux idées de Beccaria. Dès 1766, l'avocat Goy saisit l'Académie de la nouveauté du *Traité des délits et des peines*, dont la traduction venait de paraître. Il rejeta la censure trop amère que le marquis de Beccaria fait de la législation criminelle des différents états de l'Europe, mais il jugea que l'étude de l'ordonnance criminelle en France était un chef-d'œuvre. Il aborda ensuite le point de vue du criminaliste milanais sur la peine de mort : pour Goy, certains crimes doivent être punis par le dernier supplice afin que soient retranchés de la société les membres infects qui seraient susceptibles de corrompre les autres parties du corps civil, que soient sanctionnées les contraventions aux lois, que soient contenus par la sévérité du supplice ceux sur qui des châtiments plus légers produiraient une trop faible impression.

Deux ans plus tard, Goy reprit un point important du *Traité de Beccaria*, celui qui concerne « la question ». Il reconnaît que c'est l'intérêt de la vérité et de la sûreté publique qui a contraint le législateur à mettre en œuvre des moyens violents pour provoquer les aveux du coupable. Après avoir retracé l'histoire du problème, il montre que la « question préparatoire » est employée très rarement et lorsque l'accusé est presque convaincu, que la « question préalable » n'est ordonnée que contre celui qui est déjà condamné au supplice. Goy rappelle les précautions qui sont prises pour protéger l'innocence en sauvegardant la tranquillité, l'honneur, la vie et les biens du bon citoyen. Il serait absurde de vouloir déclamer contre des abus légers tandis qu'il en existe de graves et de réels. Les sentiments d'humanité doivent guider, sans aveugler, le réformateur.

En 1783, le bâtonnier Goy parla à l'Académie avec plus de netteté encore. Dans ses *Réflexions sur le danger de l'esprit de nouveauté dans la jurisprudence*, il s'éleva contre les innovations et déplora « la multitude prodigieuse de livres, dont la vigilance des magistrats ne peut arrêter le cours et qui semble au contraire acquérir de nouvelles forces par la prohibition » ². Les exposés de Goy suscitèrent deux répliques. En 1773, Nicolas Bergasse, secrétaire du lieutenant de la Sénéchaussée, préparant le discours à l'occasion de la Saint-Thomas, fête patronale de l'éche-

1. Arch. Acad. Lyon, P. V., 9 août 1740, 31 mai 1759, 13 mai 1766.

2. Arch. Acad. Lyon, P. V. des 19 août 1766, 19 janv. 1768.

vinat, excusa les « actions criminelles » du pauvre contre la société et, dans son ouvrage, *L'humanité des juges dans l'administration de la justice criminelle*, il fit allusion aux célèbres iniquités de l'époque, les affaires Calas et Sirven¹.

Quant à Joseph Servan, avocat général au Parlement de Grenoble, il prononça en 1781 à l'Académie un discours retentissant sur « le progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier ». On y retrouve l'optimisme impénitent de Condorcet : « L'histoire de l'homme moral a quatre grandes époques, l'Agriculture, la Monnaie, l'Écriture et l'Imprimerie. L'Agriculture fonda la propriété et bientôt l'esprit humain inventa les premiers arts... La Monnaie fit la richesse, l'inégalité, les gouvernements... L'Écriture fixa pour quelque temps les idées utiles de quelques hommes... L'Imprimerie, en accumulant pour toujours les idées utiles de tous les hommes et de tous les temps, porta l'esprit humain à une hauteur inconnue jusqu'alors ». On y lit l'éloge de Necker, comme celui de Beccaria. On y reconnaît les sentences de Rousseau contre les villes et surtout contre la capitale : « Le préjugé général est que, hors de Paris, on ne peut rien voir, on ne sait rien dire... J'ose assurer que Paris n'est pas le plus juste point de vue pour juger du progrès et du mal en France. Il y a des préjugés, des erreurs, des vérités qui naissent et meurent presque en un jour à Paris et qu'on peut regarder comme l'aliment propre de la capitale ». L'influence de la Suisse et de l'Italie persistait à l'Académie par l'intermédiaire de ce magistrat².

Les lettres italiennes, en leur diversité, fournissaient le thème de communications. En 1743, l'abbé de Saramant examine la poésie macaronique de Théophile Folengo, plus connu sous le pseudonyme de Merlin Coccaie ; il analyse l'ouvrage, publié au début du xvi^e siècle, *La Guerre des Mouches et des Fourmis* et explique que cette poésie est ainsi nommée par allusion aux macarons italiens, espèces de gâteaux, dit-il, composés de farine non blutée, d'œufs, de fromage, que les villageois mettent au rang des mets les plus exquis ! Cette poésie mêle volontiers la langue italienne et la latine.

Le même orateur, Saramant, retraça, en 1744, la biographie d'Alde Manuce en discutant les assertions du *Dictionnaire* de

1. N. BERGASSE, *Discours sur l'humanité des juges dans l'administration de la justice criminelle* (Lyon, 1773, in-8°, 48 p., p. 27, 33, 37).

2. J. SERVAN, *Discours sur le progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier* (s. n., 1781, in-8°, VIII, 159 p.).

Moreri. Il prétend que le célèbre biographe a commis une erreur en faisant naître l'illustre imprimeur à Bassano au lieu de Rome... En fait, Louis Moreri a raison. Saramant étudie ensuite la place du maître de Pic de la Mirandole et du prince Pio de Carpi, dans la Renaissance et dans l'humanisme. En 1751, Regnaud consacre une communication plus historique aux censeurs dans la République de Venise ; en 1752, Jean Grolhier de Servières, d'une famille italienne fixée à Lyon au xvi^e siècle, rappelle la vie de son aïeul, diplomate et général des Finances en Milanais, sous François I^{er}. En 1759, l'Académie commente l'ouvrage de Machiavel intitulé *Vie de Castruccio Castracani*, présentant la carrière de ce duc de Lucques au xiv^e siècle, appartenant à une famille gibeline ; le livre avait été traduit avec des notes critiques¹.

À côté de ces études historiques, c'est le théâtre italien qui retint l'attention de l'Académie. En 1742, Brossette communique à ses confrères des lettres de Jean-Baptiste Rousseau datées de Vienne et de Bruxelles ; dans l'une d'elles, en 1728, Jean-Baptiste Rousseau transmet ses propres réflexions sur l'*Histoire du théâtre italien* rédigée par Louis Riccoboni, comédien et auteur du début du xviii^e siècle sous le nom de Lelio. Généralement, dans ces débats sur l'art dramatique, c'est Métastase qui l'emporte : en 1746, l'intendant de Lyon, Pallu, soumet à l'Académie sa traduction, d'*Artaxercès*, composée en 1730, puis de *La clémence de Titus* de 1734, traduite en vers français. Se spécialisant dans cette besogne, Pallu traduit, en 1746, la comédie héroïque *Olympiade* en prose cadencée, puis l'année suivante *Thémistocle*. Ces lectures s'accompagnaient de remarques sur le théâtre de Métastase : on soulignait qu'il comporte plus de coups du sort et de surprises que les œuvres françaises.

À cette date, en 1747, Bordes retraça l'histoire du théâtre italien, avec son ancienneté, la protection des princes, la disparition de la tragédie et sa reprise au xviii^e siècle. À titre d'exemples, Bordes analyse *Sophonisbe*, la première tragédie régulière composée selon les règles d'Aristote en 1515 par Trissin, un érudit nourri de l'*Art poétique* et qui exerça une profonde influence sur l'art théâtral italien. Bordes étudie également *Oreste*, tragédie inspirée de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, écrite en 1525 par Giovanni Rucellaï, un autre protégé de Léon X. Si, en un sens, cette rétrospective conduisait

1. Arch. Acad. Lyon, P. V. des 17 déc. 1743, 15 déc. 1744, 20 avril 1751, 29 fév. 1752, 26 juin 1759.

à méditer sur la tradition classique et les œuvres de la Renaissance, la conception même de l'exposé mettait en valeur le sens de l'évolution, le perfectionnement et le renouvellement d'un art¹. Infatigable, Bordes pouvait alors lire, en 1757, la traduction d'un ouvrage de Francesco Algarotti sur la musique italienne, en y joignant ses réflexions sur les opéras qu'il avait vus personnellement en Italie ; Algarotti, cet écrivain cosmopolite, ami de Voltaire, était en mesure d'être compris à l'Académie de Lyon et la réception que l'on réserva à M^{me} du Bocage, associée de l'Académie en 1758, peut être considérée comme un hommage rendu à celle qui avait présenté la poésie française au public italien. Revenant de la péninsule, M^{me} du Bocage lut à Lyon les vers qu'elle avait composés pour le Pape, elle évoqua son voyage triomphal, la cérémonie au cours de laquelle elle fut associée à l'Académie de Padoue, la décision prise par l'*Académie des Trasformati*, sous la direction de Pietro Verri, de tourner la *Colombiade* en vers italiens².

Dans les faveurs de l'Académie de Lyon, l'Italie bénéficia de la vogue néo-classique : elle est la terre qui, par les trésors qu'elle recèle, peut stimuler cette esthétique antiquisante. Ce fut le dernier sursaut du classicisme. En 1766, l'avocat André Clapasson traduit l'ouvrage de Georges Vasari, *Vie de Michel Ange*. La lecture se poursuit méthodiquement au fil des séances académiques jusqu'en 1768. L'œuvre, très apologétique, permet d'accorder une juste place au sculpteur toscan dans la Renaissance du Quattrocento bien que Vasari professe pour son maître une admiration exclusive. Clapasson devançait ainsi Leclanché qui publia la première traduction française de Vasari, en 1839.

C'est évidemment la découverte d'Herculanum et de Pompéi qui constitua la prodigieuse révélation. François de Ruolz dépeignit les fouilles à l'Académie en 1747 et désormais les Académiciens lyonnais furent tenus au courant des progrès des travaux ; ainsi, en 1761, on résuma à l'Académie un ouvrage décrivant l'ensevelissement des villes et énumérant les découvertes déjà faites. En 1766, le marquis de Castromonte, ambassadeur à la Cour de France, annonça à l'Académie de Lyon que le roi des Deux-Siciles accordait en hommage les 5 volumes formant le *Recueil des Antiquités d'Herculanum*³.

1. *Ibid.*, P. V. des 1^{er} et 8 fév. 1746, 14 juin 1746, 9 août 1746, 14 mars 1747, 30 mai 1747.

2. *Ibid.*, P. V. des 18 janv. 1757, 20 juin 1758.

3. *Ibid.*, P. V. des 2 sept. 1766, 7 avril 1767, 15 mars 1768, 22 juin 1756, 16 avril, 14 mai 1761, 18 nov. 1766, 24 mars, 28 avril, 23 juin 1767.

Rapidement, cette poésie des ruines se glissa dans le style de nos artistes lyonnais ou attachés à l'Académie de Lyon. Soufflot, Chinard, Boissieu... se rendirent en Italie, fidèles à la tradition. Ainsi, Jean-Jacques de Boissieu en 1765 visite la Toscane, Rome, les antiquités sous la conduite éclairée de Winckelmann. Les gravures, que lui inspire ce séjour, révèlent les tendances caractéristiques du paysage au XVIII^e siècle : rochers découpés, profils fantastiques, verdure luxuriantes, ruines évoquées à la Piranèse, horizons qui rappellent ceux de Salvator Rosa, le peintre napolitain du XVII^e siècle. Ainsi, Boissieu introduit dans ces milieux académiques la renaissance antiquisante, expression d'un classicisme prolongé, mais il ajoute une précision plastique des motifs et un réalisme dense et concret qui se concilie avec les effets de lointain, de grandissement dans la distance, de majestueuse résurrection historique... L'esthétique classique se complétait par la rêverie romantique.

Dans une certaine mesure, l'exploration géographique allait de pair avec cette reconnaissance historique. La culture occidentale s'enrichissait non seulement par l'examen des temps révolus, mais aussi par la découverte de provinces nouvelles. C'est le cas de la Sicile qui, au XVIII^e siècle, devient un élément de la connaissance de l'Italie, et même des sociétés humaines. Trois voyageurs firent connaître ce monde nouveau à l'Académie de Lyon. Le géologue dauphinois Déodat de Dolomieu, originaire de la Tour-du-Pin, qui mena une vie assez aventureuse, était un homme intrépide, doué d'un esprit méthodique et d'une âme de savant. Il visita la Sicile et en laissa une intéressante description, tout particulièrement des volcans. En 1789, Dolomieu légua son cabinet de naturaliste à l'Académie de Lyon. Vivant de Non s'attacha à un autre aspect de l'île. Cet artiste de Châlon-sur-Saône, qui aima tant voyager, publia, après son séjour en Sicile, un *Voyage pittoresque*, illustré de gravures. Son livre est fort détaillé pour tout ce qui concerne les ruines et les sites archéologiques et il apportait des échantillons nouveaux aux artistes¹.

Nous retrouvons cette fois encore le nom de Roland de la Platière. Ce bourgeois de robe, d'origine beaujolaise, parcourut de 1776 à 1778 la Suisse, l'Italie, Malte et la Sicile. Les *Lettres* qu'il adressa à sa fiancée, Manon Phlipon, constituent un remarquable récit de voyage. Roland connaît la langue italienne, sait

1. H. TUZET, *La Sicile au XVIII^e siècle vue par les voyageurs étrangers* (Strasbourg, Heitz, 1955, 529 p.).

enquêter, se mêler au peuple et ensuite il sait décrire, raconter ou évoquer des scènes humoristiques. A vrai dire, Roland ne goûte pas beaucoup le paysage sicilien, il préfère la Suisse avec ses montagnes, ses forêts, ses chutes d'eau... Il redoute, en Sicile, « cette aridité qui pèse sur l'imagination et qui refroidit l'esprit et le cœur ». Il observe la valeur des terrains, s'intéresse à la culture, rôde sur les marchés...¹. Grâce à Roland, la contemplation du paysage sicilien modifiait la sensibilité générale et les remarques sur cette société enrichissaient l'esprit des milieux lyonnais.

*
* *

Sur le point précis de notre enquête — le rôle de l'Académie de Lyon dans la connaissance de la Suisse et de l'Italie —, le bilan peut sembler relativement modeste. L'Académie de Lyon fut beaucoup plus active dans ses relations avec les pays germaniques et même le monde anglo-saxon : elle a transmis les idées mûries en Grande-Bretagne qui ont, dans la première moitié du XVIII^e siècle, stimulé les penseurs lyonnais.

D'esprit classique à l'origine, groupant d'abord des lettrés, l'Académie de Lyon a su évoluer : elle a abordé des problèmes économiques, sociaux, techniques, elle a accompli un travail pratique et efficace qui suffirait à contredire, ou à nuancer, le cliché traditionnel sur le mysticisme intempestif des Lyonnais. Les académiciens ont témoigné en diverses circonstances d'un bon sens, d'une confiance dans les sciences, d'une méthode qui montrent qu'ils ne se sont pas perdus dans le rêve. C'est cette fonction utile au bien public, comme on disait alors, qui a incité Delandine à défendre les Académies en 1791². Elle demeurait néanmoins marquée par ses origines et toujours fascinée par la culture classique et rationaliste, qui ramenait sans cesse ses débats vers la compréhension de l'humanisme gréco-latin.

L'Académie de Lyon a sans doute plus donné en Suisse et en Italie que reçu. Elle a transmis à l'étranger cette culture aristocratique et fait admirer nos œuvres du Grand Siècle. Elle affirmait que l'ère du classicisme n'était point close et qu'à l'image de Versailles, des foyers provinciaux continuaient à

1. J. M. ROLAND, *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte (1776-78)*; Amsterdam, 1780, 6 vol. in-8°.

2. A. DELANDINE, *De la conservation et de l'utilité politique des sociétés littéraires dans les départements* (1791, in-8°, 32 p.). — A. D. R., II 1077, Acad. des Sciences, B.-L. et Arts, 1791, An II.

vivre sur les principes de la raison cartésienne et du beau éternel. Elle contribuait à la gloire de Lyon et Voltaire, associé en 1745, pouvait écrire à Bollioud-Mermet : « Je vois que bientôt Lyon sera plus connue dans l'Europe par ses Académies que par ses manufactures ».

Il faut aussi tenir compte du fait que les procès-verbaux ne disent pas tout. Ils sont nécessairement sommaires ; le siège de 1793 et les destructions révolutionnaires ont dû provoquer des pertes et notre reconstitution de la vie qui animait ce cénacle académique est incomplète. Dugas écrivait en avril 1734 à son ami Bottu de Saint-Fonds, au moment où l'Académie n'avait qu'une existence officieuse : « Il n'y a pas eu de discours. La réunion s'est passée en causeries. Cela vaut mieux qu'un discours médiocre ».

Ces réserves étant faites, on doit tout de même reconnaître que l'Académie de Lyon a su entretenir de vivantes relations avec la Suisse et l'Italie. Par là, elle a consolidé ce cosmopolitisme qui se développa dans les milieux cultivés du siècle et qui se prolongea pendant la crise révolutionnaire et le régime impérial : Thomas Paine fut élu député du Rhône, Kotzebue ainsi que Schiller vinrent à Lyon. Elle a aussi, paradoxalement, préparé le Lyon de la Contre-Révolution et de la résistance à l'Empire et c'est sur ce point que les contacts avec la Suisse et avec l'Italie ont agi sur l'évolution politique : le refuge lyonnais en 1793 fut Lausanne avant tout et, en 1810, ce fut Coppet. Elle a enfin, dans le domaine de l'évolution des cultures, accepté ce sang nouveau que représentait la connaissance de l'étranger. Si l'Italie, avec ses souvenirs antiques, infusait encore une survie aux conceptions rationalistes et classiques, elle permettait des méditations sur le passé et les civilisations disparues ; mais surtout la Suisse, avec Rousseau et ses prolongements dans le monde germanique, introduisait des modes de penser et de sentir qui préparaient la révolution romantique¹. Saisie dans ses rapports avec l'Italie et la Suisse, l'Académie de Lyon caractérise d'excellente façon le moment où la culture classique, française pourrait-on dire, s'efface devant le romantisme et devant une nouvelle métaphysique.

LOUIS TRÉNARD.

1. H. BÉDARIDA, « Le romantisme français et l'Italie » (*Rev. Univ. Lyon*, 1931, pp. 163-189). — L. TRÉNARD, *Lyon, de l'Encyclopédie au préromantisme* (Paris, P.U.F., 1958, in-8°, LXII-821 p.).